

Réf: Dossier N° 100555

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLEIL NOIR SAR » en abrégé « S.N »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SELMER,
Lot 15, Ilot 253

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLEIL NOIR SAR » en abrégé « S.N »

Objet : COMMERCIALISATION DE TOUT ARTICLES DE PAPETERIE , FOURNITURE DE BUREAU, MATERIELS INFORMATIQUES, COSMETIQUES, FABRIQUATION ET VENTE DE PRODUITS AFRICAIN, BTP, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SELMER,
Lot 15, Ilot 253

Dirigeant(s) : M KOFFI AMONCHI GNAMIEN FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02387 du 29/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18545/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

